

SAINT-DENIS  
ET VOUS

LE TRAVAIL DES ÉLUS  
SUR LE TERRAIN

LES ACTIONS DE L'INTER-  
COMMUNALITÉ

L'ÉCOLE, LA JEUNESSE  
SPORT ET CULTURE

LA VIE ÉCONOMIQUE  
ET L'EMPLOI

ASSOCIATIONS  
ACTION SOCIALE  
ET SOLIDARITÉ

## Une cérémonie des vœux empreinte d'émotion

**Jeudi 8 décembre, la traditionnelle cérémonie des vœux s'est tenue à la salle des fêtes. Cérémonie particulière, soulevée par les événements tragiques que la France a vécu en ce début d'année. Cela n'a pas empêché les dyonisiens et les dyonisiennes d'exprimer leurs souhaits pour la commune en 2015.**

PAROLES  
D'HABITANTS



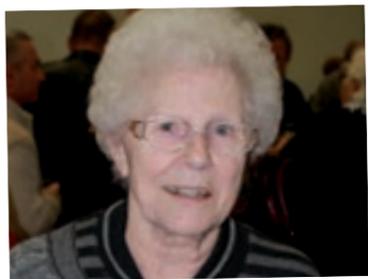
### > Geoffrey et Claire

« On aimerait voir plus de jeunes à la cérémonie des vœux ! Nous nous sommes installés récemment sur Saint-Denis. Ce qu'on souhaite maintenant, c'est s'implanter petit à petit dans la vie de la commune ! »



### > Chantal

« Ce que nous souhaitons, c'est que notre commune continue d'évoluer et de changer. Le village bouge beaucoup. Maintenant, ce serait bien de voir le vieux quartier au centre changer bientôt aussi, et que, pourquoi pas, quelques commerces s'y installent pour mettre un peu d'animation ! »



### > Mme Michel

« Ça fait 87 ans que je vis à Saint-Denis. J'ai vu beaucoup de changements. Ce que je souhaite, c'est qu'il y ait toujours beaucoup d'animations, que les activités se développent. J'aime participer à la vie du village ! »



### > Elisabeth de Saint-Martin

« Cela fait 45 ans que mes parents et moi nous habitons à Saint-Denis. J'aimerais que la commune reste toujours aussi vivante, qu'elle garde aussi ce lien de proximité entre les gens, cet esprit de famille que l'on connaît. »



### > Mme Gentelet et M. Verdurel

« Nous venons d'arriver sur Saint-Denis. Nous avons été étonnés de l'absence de bureau de poste. Mais nous venons d'apprendre qu'un point poste va ouvrir. Ce serait bien aussi d'avoir un distributeur de billets à côté de la boulangerie... Nous avons aussi été agréablement surpris de voir le nombre d'associations présentes sur la commune ! »

GUILLAUME FAUVET, MAIRE

**E**n premier lieu, permettez moi de vous adresser en mon nom et en celui du conseil municipal, tous mes vœux de réussite et de santé, dans vos familles, dans vos associations et dans vos activités. Je vous souhaite de trouver du temps, de l'énergie, de l'envie pour réaliser cette année tout ce qui vous tient particulièrement à cœur.

Le début de l'année a été rude. L'attentat perpétré contre le journal Charlie Hebdo le 7 janvier dernier a bouleversé la France entière. La cible, le journal Charlie Hebdo est symbolique de ce qu'une poignée de fanatiques refuse : la liberté d'expression, le pluralisme de la presse, les valeurs de la République. L'ampleur de la mobilisation nationale qui s'en est suivie témoigne de notre indignation et de notre détermination à préserver les fondements même de notre démocratie.

Exprimons-nous, engageons-nous !

A Saint-Denis, beaucoup d'entre nous se sont mobilisés et ont pris part à ces manifestations : hommage solennel et collectif lors des vœux, participation au rassemblement citoyen à Bourg, minute de silence et interventions pédagogiques dans les écoles et au collège, exposition au centre social, ...

Au-delà d'une réponse spontanée, notre action doit s'inscrire en profondeur dans notre quotidien et dans la durée. L'année 2015 nous donnera assurément l'occasion de nous exprimer : par l'expression de notre droit de vote, il ne faut pas l'oublier et laisser la place à l'abstentionnisme. Lors des élections départementales des 22 et 29 mars prochain, nous aurons à élire nos deux conseillers départementaux sur le « canton » de Péronnas, couvrant les communes de Saint-Denis, Saint-Rémy, Péronnas et une partie de Bourg, puis, en fin d'année lors des élections régionales, nous aurons à renouveler les conseillers régionaux dans le contexte de la fusion entre les régions Rhône-Alpes et Auvergne.

Par notre implication dans la vie locale, chacun peut trouver sa place, donner de son temps et faire valoir ses idées aux services de la collectivité, que ce soit en tant qu' élu, personnel communal, membre actif d'associations ou comme bénévole.

Il nous revient à tous, de faire vivre les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité, celles de la République que nous inscrirons aux frontons de nos écoles en 2015 mais aussi celles de citoyenneté, de vivre ensemble, de respect et d'ouverture aux autres que nous forçons avec conviction de longue date à Saint-Denis.

N'ayons pas la tentation du repli sur nous, de l'indifférence et du rejet de l'autre. Restons ensemble, agissons ensemble pour faire face aux difficultés et pour construire l'avenir.



2015 AVEC NOUS

Le groupe minoritaire du conseil municipal auquel s'associe tous ses soutiens, vous présentent, pour la nouvelle année 2015, à tous et à toutes, leurs meilleurs vœux de bonheur et de réussite.

Que cette nouvelle année vous apporte joie et satisfaction, qu'elle vous permette d'accomplir vos projets personnels et professionnels.

Bien entendu, nous serons vigilants aux dépenses publiques et à tout ce qui pourra constituer une dépense secondaire sans nuire à votre bien-être et à votre sécurité.

2015, sera encore une année d'élection, nous serons actifs pour soutenir les candidats aux profils audacieux et proposant une alternative crédible.

**Le groupe Minoritaire**  
Tél. 07 87 85 08 26

ÉCHOS DU CONSEIL

> Séances de septembre à décembre

Voirie

- L'enquête publique pour la procédure de classement d'office des voiries du « Domaine des Essartis » a été menée en décembre.
- La voirie du lotissement Debussy a été classée dans le domaine public (cédée 1 € symbolique par le liquidateur du promoteur).

Urbanisme

- Des subventions pour les aménagements paysagers et pour le mobilier urbain ont été demandées auprès de CAP3B et de la Région Rhône-Alpes pour la RD 936 (route de Trévoux) pour un montant total de 16 792 € HT.
- L'Établissement Public Foncier 01 a été chargé de négocier l'acquisition des parcelles sises rue Roland Garros/ rue Jean Mermoz.
- L'avenant n°1 à la Convention « OPAH » (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) signée avec Bourg-en-Bresse Agglomération a été accepté. Il prévoit les modalités de financements, notamment les aides aux propriétaires occupants et aux bailleurs.
- La participation de Bourg-en-Bresse aux travaux du Chemin des Lazaristes

sur la partie mitoyenne avec la ville de Saint-Denis sera de 40 000 € HT environ.

Aménagement

- Le transfert de la compétence Eclairage Public a été accordé au Syndicat Intercommunal d'Énergie et de e.Communication de l'Ain (SIEA) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015.

Environnement

- Saint-Denis-lès-Bourg assurera la maîtrise d'ouvrage dans le cadre d'une convention avec Saint-Rémy pour la conception et la réalisation de la nouvelle station d'épuration Saint-Denis/Saint-Rémy.

Fiscalité

Depuis 1<sup>er</sup> janvier 2015, les dyonisiens bénéficient d'une exonération de 50 % sur la part communale de la taxe d'aménagement perçue pour l'installation d'abris de jardin soumise à déclaration préalable d'une surface inférieure à 20 m<sup>2</sup>, pouvant aller jusqu'à 40 m<sup>2</sup> réalisés en zone U en extension d'une construction existante.

L'intégralité des comptes rendus des conseils municipaux est consultable sur le site internet de la mairie [www.stdenislesbourg.fr](http://www.stdenislesbourg.fr)

DU CÔTÉ DE BBA

> Du tertiaire vers la rocade

Dans le cadre du projet de la grande Chambière, Bourg-en-Bresse Agglomération, qui a la compétence économique, a chargé la Semcoda de l'acquisition de terrains le long de la rocade, du giratoire de la Chambière jusqu'à l'établissement Novel. Objectif : restructurer la zone d'activité de la Chambière et créer une extension sur Saint-Denis.

« Ce projet se fait en concertation avec Saint-Denis », souligne le maire, Guillaume Fauvet. Si la commune est favorable à cet aménagement, il faut encore que les architectes travaillent à un aménagement global bien intégré dans son environnement. « Il faut une unité d'implantation des bâtiments d'activité sur le front de la rocade pour la faire évoluer en boulevard urbain. Une voie desservant les bâtiments rejoindra le chemin des Grandes Cadalles depuis le giratoire de Chalandré. »

Dans un second temps, un projet d'habitations pourra être développé en fond de parcelle mais rien ne pourra se faire sans respect des habitations existantes.

> Pavoisement

Les écoles aux couleurs de la République

« Toutes les écoles sont aujourd'hui dans l'obligation d'apposer la devise de la République ainsi que les drapeaux français et européens sur leurs frontons », explique Valérie Perreaut, adjointe à l'action éducative et à la vie scolaire. La déclaration des Droits de l'Homme doit aussi figurer à l'intérieur des bâtiments scolaires. Comment assurer le pavoisement : sur mât ou sur façade, en permanence ou pas... ? « Il nous faut tenir compte des spécificités architecturales des écoles. »

Au terme du travail mené en commission, la commune prévoit la pose de logotypes des drapeaux sur le mur et de drapeaux flottants pour les grandes occasions : fête nationale, commémorations, rentrée scolaire... Parallèlement, un travail pédagogique autour des valeurs de la République est



mené par les écoles dont Valérie Perreaut souligne la forte implication. La mise en route de ce pavoisement est prévu courant 2015.

> Le PEL en révision

Le Projet Éducatif Local, en place depuis 2000, est en cours de réécriture. « Nous avons réuni un premier comité de pilotage\* en octobre. Il a été décidé de travailler sur un PEL par tranches d'âge : 0/11 ans, 12/15 ans et 16/25 ans. Les groupes de travail se sont réunis et des fiches action vont être définies. L'objectif est d'être opérationnel pour la rentrée 2015 », souligne Valérie Perreaut. Une fiche sera spécialement rédigée pour la gestion du PEL afin d'avoir un meilleur suivi des actions. « Dans un souci d'efficacité et d'économie, nous souhaitons aussi travailler dans la transversalité en s'appuyant sur les ressources existantes autour d'un projet partagé. »

Les fiches actions devront suivre les deux grands axes de la politique éducative :

- Favoriser l'épanouissement des enfants et des jeunes du territoire en travaillant à la réussite scolaire, sociale et

- professionnelle et au soutien à la parentalité... • Développer la complémentarité éducative pour avoir des actions cohérentes et de qualité.

Quelques thèmes apparaissent déjà en fonction des groupes : organisation de la journée des enfants pour les 0/11 ans, mise en avant du lien entre les jeunes et leurs parents, accompagnement des initiatives pour les 12/15 ans, accompagnement de projets, mise en valeurs d'actions et d'initiatives pour les 16/25 ans...

« Je note une vraie mobilisation des acteurs associatifs, des parents d'élèves, des institutions, une vraie volonté de travailler ensemble ! », se réjouit Valérie Perreaut.

\*Composé des élus et de représentants des enseignants, des associations, du conseil général, de l'Inspection académique, de la Claf, de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS), des parents d'élèves.

Objectif : être opérationnel pour septembre 2015

> Restauration et coopération scolaires

Saint-Denis a une particularité : elle partage le groupe scolaire Lilas-Vavres avec la ville de Bourg. La coopération scolaire qui existe entre Bourg, Péronnas, Viriat et Saint-Denis permet à un élève d'une commune d'être scolarisé sur une autre commune contre indemnisation pour la commune accueillante. Cette coopération est encore plus significative avec l'école maternelle des Vavres. « Le terrain sportif, le gymnase, la restauration scolaire, tout est mutualisé. Aux Vavres, 80 % des élèves viennent de Bourg. C'est la cuisine centrale de Bourg qui fournit les repas et qui permet

aux familles de Saint-Denis de bénéficier de la politique sociale tarifaire de Bourg. »

Une réflexion est engagée entre Bourg et Saint-Denis pour réadapter cette coopération notamment pour le réaménagement de l'aire sportive, la fluidité de circulation, le passage des poussettes, l'entretien des jeux, après la sécurisation du parvis de l'école des Vavres et l'installation de bancs autour de l'espace ludique. Des propositions sont attendues dans l'année.

CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

> Des actions et des projets



Les jeunes conseillers municipaux ont participé à la cérémonie du 11 novembre. Temps fort et émouvant, ils ont nommé chacun des jeunes dyonisiens morts pour la patrie au cours de cette guerre.

Très motivés, les jeunes conseillers travaillent sur plusieurs actions d'animation : réalisation d'une course pédestre ouverte aux enfants lors de la vogue du village, organisation d'un nettoyage de printemps sur la commune en avril. Autres projets en cours de réflexion : la réalisation d'un skate-park ou un city-stade, la construction d'hôtels à insectes... En partenariat avec Bourg-en-Bresse Agglomération, le CME participe à l'action « Plus d'arbres, plus de vie » : l'idée est de pouvoir planter autant d'arbres que de naissances en 2014 sur la commune. Le mercredi 8 avril, le CME vous invite à participer au nettoyage de printemps : rendez-vous Esplanade de la Liberté à 14h30. Le CME est en ordre de marche !

> Déchets verts



Bourg-en-Bresse Agglomération propose un service de broyage des déchets verts à domicile gratuit à tous les habitants de l'agglomération. Ainsi, plus besoin de se rendre en déchèterie, le broyat est utilisable dans le composteur ou en paillage dans les massifs. Inscription obligatoire avant le 13 février pour une prestation du 9 au 27 mars 2015.

Renseignements au 0800 86 10 96 (n° vert gratuit depuis un poste fixe) ou sur [www.bourgenbresse-agglomeration.fr](http://www.bourgenbresse-agglomeration.fr)

## > Départ

C'est en novembre 1991, qu'Annie Dresin intègre les services municipaux pour un remplacement de congé maternité. Puis elle va occuper dès septembre 1993 un poste de secrétaire. En 2007, elle est promue adjoint administratif principal 2<sup>e</sup> classe et en 2012 principal 1<sup>er</sup> classe. Annie obtient la médaille du travail en 2013. Bien appréciée des agents de la commune, dont elle gère la carrière, des associations (dossier de subventions, invitations,...) et des élus, dont elle assure en partie le secrétariat, Annie fera valoir ses droits à la retraite le 1<sup>er</sup> février 2015. Elle sera remplacée par Laura Maire.



Laura Maire Annie Dresin

## > Changement de tête à la médiathèque !



Bienvenue à Fabienne Champet qui depuis le 1<sup>er</sup> janvier remplace Xavier Fontbonne au poste d'adjoint au patrimoine titulaire en charge du secteur jeunesse. Elle a été recrutée par voie de mutation venant de la commune de Messimy (Rhône). Tous nos vœux de réussite accompagnent Xavier Fontbonne dans son projet personnel en Équateur.

### Au programme

- **Samedi 17 janvier** à 10h, « Tu t'es vu quand t'as lu ? » propose une rencontre entre lecteurs pour partager leurs coups de cœur ou leurs déceptions.
- Contes en couleurs, séances de contes animées par Delphine Debiesse auront lieu les **31 janvier, 21 février, 28 mars et 23 mai** de 10h30 à 10h45 pour les tout petits (jusqu'à 3 ans), de 10h45 à 11h15 pour les 3-5 ans et de 11h15 à 11h30 pour les 6-10 ans. L'entrée est libre et gratuite !

## Artisans, commerçants, entreprises

### > Mise en accessibilité

La mise en accessibilité des établissements recevant du public (ERP) devait être effective fin 2014. Pour tous ceux qui ne respecteraient pas cette obligation, l'Etat a mis en place un calendrier AD'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée) pour septembre 2015 qui concerne tous les ERP, de la petite structure (boulangerie, assureur...) à la plus grande (centres commerciaux, entreprises...).

Les petites structures doivent déposer une demande d'autorisation de travaux soit pour se mettre en conformité soit pour demander une dérogation. Les autres doivent déposer et s'engager sur un calendrier de mise en conformité. Les dossiers sont à déposer en mairie qui transmet au service accessibilité de la Préfecture.

**Information et formulaire de déclaration sont disponibles à l'accueil en mairie.**

Contact : Danielle Repain : 04 74 24 45 48  
d.repain@stdenislesbourg.fr



### > En lumière !



À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015, la gestion de l'éclairage public passera au SIEA\* de l'Ain qui gèrera le dépannage avec des entreprises. La mairie recense les pannes avec un logiciel et télétransmet les informations au SIEA. Les délais d'action négociés sont de 15 jours pour des petits problèmes, de 4 à 48 h en cas d'urgence. « Nous allons pouvoir mieux travailler dans le préventif », souligne Patrick Bouvard, adjoint en charge de l'aménagement du territoire. Ainsi, les 230 points lumineux en vapeur de mercure vont être remplacés sous deux ans en Led. Tous les ans, un rapport d'activité sera rendu, contenant des propositions d'amélioration du parc d'éclairage public. Le service va indéniablement gagner en qualité et en économie d'énergie.

\*Syndicat Intercommunal d'Énergie et de e-communication de l'Ain

### > Du côté des chantiers



Les travaux de l'avenue de Trévoux avancent. Les travaux d'assainissement, d'enfouissement des réseaux secs sont terminés. Depuis la mi-septembre, la seconde phase a débuté : création d'îlots directionnels, modifications des carrefours, tourne-à-gauche et végétalisation des abords. La fin de chantier est prévue au printemps 2015.

### NOUVEAU



### > Ouverture du point poste

Certains services de la Poste seront proposés à la supérette Green Market, centre commercial, route de Trévoux, côté chemin des flèches, de 8h à 20h les jours d'ouverture : courrier, colis et services financiers.

## > Biodiversité, un défi pour l'avenir !



Crédit : Wilfried Bouiller

**En 2011, la démolition de l'ancien bâtiment de l'école primaire du village provoquait également la disparition de la cinquantaine de nids d'hirondelles de fenêtres qui y avaient établi jusque-là une colonie florissante. La commune a décidé de réagir !**

Alertée et conseillée par un habitant de la commune, la municipalité a décidé dès 2012 de remettre des nids préfabriqués pour reconstituer la colonie. Une première phase expérimentale d'une durée de deux ans commençait. Treize nids doubles, furent

installés sur trois bâtiments : la façade Est de la Mairie, la façade Est du Foyer et la façade Ouest de la Maison Nicod.

« Les hirondelles sont importantes pour la sauvegarde de la biodiversité de notre territoire. Elles mangent les insectes. Elles

sont le signe aussi d'une bonne qualité environnementale », estime Cécile Bernard, adjointe à l'environnement.

### « Sauvegarder la biodiversité de notre territoire

#### Une expérience concluante

Fin 2014, au vu des résultats positifs de l'expérimentation menée, il fut décidé de procéder à l'installation d'une douzaine de nids doubles supplémentaires en 2015. Quelques planches à fientes judicieusement placées évitent tout désagrément causé par leur présence. L'espèce retrouve même un semblant de dynamisme avec l'installation de deux « vrais nids » sur le gymnase récemment. De même, les derniers nids naturels installés ça et là, avec la bénédiction des habitants, et des entreprises, se sont maintenus.

Tous les particuliers peuvent envisager de les aider, comme l'ont déjà fait certains d'entre eux, en installant des nids spécifiques. Les habitants intéressés par la démarche peuvent contacter la mairie !

## > Déjections canines, un appel au civisme



Régulièrement, la mairie est interpellée sur le problème de déjections canines sur les trottoirs. Après un travail mené en commission environnement, plusieurs solutions étaient proposées dont l'installation de totems proposant sacs et gants de ramassage. Après réflexion et au

regard de la loi, c'est à chaque propriétaire d'animaux de faire preuve de civisme. Ainsi, trois panneaux de rappel à la loi seront mis en place sur les sites où le problème est fréquent : parc public Lilas-Vavres, au Pré Joli, et au parc public entre la salle des fêtes et le pôle socio culturel.

En effet, l'article R632-1 du code pénal oblige les propriétaires de chien au ramassage des déjections de leur animal sous peine d'une amende de 2<sup>e</sup> classe, soit 35 €. Mais mieux que la sanction, le respect du vivre ensemble doit être prioritaire !

## > L'aventure internationale !



Jessie Léonardi, 24 ans est étudiante en école de commerce international. Elle passe un Master II de management, marketing et communication. En 2014, elle a bénéficié de l'aide de la mairie pour finaliser son budget d'études au Mexique.

**Partir étudier à l'étranger est important selon vous ?**

Pour moi, c'est primordial. Au regard de la mondialisation des échanges, il faut savoir parler au moins deux langues. Partir à l'étranger m'a rendue aussi plus indépendante et ouverte qu'avant. Les rencontres nous enrichissent. Avant de partir au Mexique, j'avais déjà fait un an de stage aux Etats-Unis.

**Pourquoi avoir choisi le Mexique ?**

J'ai étudié l'espagnol en section européenne à Saint-Denis. Je voulais partir dans un pays hispanique, mais plus loin que l'Espagne. J'avais étudié les pays d'Amérique Latine et j'avais envie de rencontrer une autre culture.

**Comment avez-vous eu connaissance de l'aide de la mairie ?**

Par le bouche-à-oreille. Pour partir à l'étranger, le budget devient vite important : payer le voyage, penser au logement, aux repas. J'avais fait plusieurs demandes de bourse. Celle de la mairie est venue s'ajouter. Elle m'a permis de boucler mon budget.

**Vous avez un retour à fournir pour la commune...**

J'ai créé un blog que j'ai rempli tout au long de mon séjour. J'ai proposé aussi d'intervenir dans les écoles et le collège, notamment dans la classe européenne espagnole. C'est important de partager cette expérience. Et cela ne dérange pas : j'aime beaucoup partager les choses. C'est gratifiant pour les jeunes et pour moi.

**Quels sont vos projets maintenant ?**

J'attends avec impatience de démarrer dans la vie professionnelle. J'ai envie de voler de mes propres ailes. Prochaine étape, mon stage de fin d'étude que je vais effectuer chez Sanex à Bruxelles !

[www.mividadamexicana.canalblog.com](http://www.mividadamexicana.canalblog.com)

## Aides aux jeunes

La mairie apporte son soutien aux jeunes en proposant deux dispositifs :

**Aide au permis de conduire**

Pour les jeunes âgés de 18 à 25 ans, sans ressources personnelles ou familiales, la commune finance le permis de conduire à hauteur de 1 000 €. Il faut être inscrit dans une auto-école de la commune. En contrepartie, le bénéficiaire s'engage à réaliser une activité bénévole de 60 h dans une association de la commune.

**Parrainage des étudiants effectuant leur cursus à l'étranger**

Cette aide financière est destinée aux étudiants boursiers habitant la commune et souhaitant effectuer leurs études ou un stage à l'étranger. En échange, l'étudiant partage son expérience avec les habitants de Saint-Denis sous une forme à déterminer.

**Aide au BAFA**

Une aide de 100 € peut être allouée à chaque jeune dyonisien souhaitant passer le BAFA.

Pour tout renseignement, contacter la mairie

## État civil

### NAISSANCES

Léo Malaquin (15/10), Augustin Bartolomeu Pereira (18/10), Honorine Constant (25/10), Louison Dugogne (31/10), Ilyas Belmadani (01/11), Johan Teppe (07/11), Anna Penava (11/11), Joshua Beltrutti (12/11), Kélyne Dole (13/11), Raphaël Cadoux (16/11), Lisa Leclercq (17/11), Mattéo Chanu (17/11), Camil Hammani (6/12), Maël Denis (7/12), Ilyas Pellier (7/12), Sarah Ziani (12/12), Angie Brun (14/12), Léonor Beyékian (19/12), Enzo Richard (31/12), Loris Pomathios (31/12), Clément Poisat (1/01), Nayvin Blanes (8/01).

**Le 1<sup>er</sup> janvier 2015, Clément Poisat remporte le titre du 1<sup>er</sup> bébé de l'année de l'agglomération burgienne !**

### MARIAGES

Stéphane Monnot et Anna Nakatsuji (20/12).

### DÉCÈS

Serge Dreumont (13/09), Eugène Cathebard (26/09), Robert Bouillet (13/10), Thérèse Morel veuve Merlin (21/10), Raymond Bogey (15/10), Suzanne Peinnet épouse Petit dit Grézériat (30/10), Ernest Nunge (8/11), Jeannine Bessonard épouse Pirat (18/11), Louise Dulliant veuve Perrin (21/12), Renée Lévêque veuve Périn (23/12), André Badel (18/12), Paulette Curtil (19/12).

## > Colis de Noël



Comme tous les ans, le CCAS a organisé la distribution des colis de Noël pour les personnes âgées de plus de 75 ans qui le souhaitent. Avec toutefois une petite innovation cette année, celles-ci étaient invitées à venir retirer leur colis à la salle de la Fabrique le samedi 6 décembre accueillies par les membres du CCAS et les élus de la commune. 76 personnes ont choisi de participer à ce temps convivial animé par les enfants du CME. 118 autres colis ont été distribués par les bénévoles et les élus. Merci à tous. « Pour nous, élus, ces temps de rencontres avec nos aînés sont importants. Ils sont l'occasion de lutter contre l'isolement des personnes âgées, de recevoir leurs demandes, de recenser leurs besoins », souligne Fabienne Le Page, adjointe à l'Action sociale & Solidarité.

## > CEJ, continuité et développement

Le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) va être prochainement résigné. Il sera reconduit à l'identique, concernant l'intervention sur l'accueil petite enfance et enfance avec les associations Bout'chou et Pyramide. Dans les mois qui viennent, la municipalité va travailler sur une ouverture du secteur enfance avec les autres communes avoisinantes pour apporter une réponse aux parents sur les besoins d'accueil.

## > Initiative citoyenne !

Dimanche 30 novembre, le Clos des alouettes a connu une drôle d'animation menée par l'association syndicale.

Par un temps frais et gris, une vingtaine de résidents du Clos des alouettes se sont retrouvés dans la rue, munis de piochons, râteliers, balais, pelles et sacs à déchets verts pour procéder à un grand nettoyage d'automne. Au programme : ratissage des espaces verts, grattage des pieds de murs et des bordures en ciment, balayage des trottoirs. En tout, l'équipe bénévole a éliminé six grands sacs de déchets verts qui ont fini à la déchetterie ! Une belle initiative qui s'est terminée autour d'un apéritif chaleureux et copieux où boissons et amuse-gueules ont réconforté les travailleurs du dimanche et permis quelques échanges sympathiques entre voisins. Le rendez-vous est pris pour le nettoyage de printemps !



Credit : association syndicale

## En bref ...

### 16 ans, l'âge du recensement !

Obligatoire pour tous les jeunes (garçons et filles) de 16 ans, le recensement militaire doit être effectué dans les trois mois qui suivent leur seizième anniversaire. L'attestation de recensement est délivrée à l'intéressé par la mairie. Elle est nécessaire pour l'inscription aux concours ou aux examens soumis au contrôle de l'autorité publique (exemples : baccalauréat, permis de conduire, examen universitaire...). Les personnes devenues françaises entre 16 et 25 ans et les jeunes gens des classes précédentes qui ont omis d'accomplir ces formalités sont invités à venir en mairie pour régulariser leur situation. Avant leurs 18 ans, les jeunes gens sont ensuite convoqués à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) par le Centre du Service National. À l'issue de la journée, un certificat de participation est délivré. Documents à fournir à la mairie du domicile : livret de famille des parents, carte d'identité, justificatif de domicile.

### Des images contre les stéréotypes

Début septembre 2013, six jeunes dyonisiennes de 15 ans ont entamé un projet de réalisation d'un film sur la Roumanie avec le soutien du Pôle socio-culturel et en lien avec le comité de jumelage de Rédéa. « L'objectif était de mettre en avant les stéréotypes véhiculés sur les gens de Roumanie », souligne Olivier Cobo, animateur jeunesse du Pôle. Pour pouvoir se rendre sur place, le groupe avait déposé et soutenu leur dossier auprès du Rés'Ain, dispositif de soutien aux projets jeunes composé de la Caf, de la MSA, du Conseil Général et de l'État. Les 1500 € de bourse obtenus ont été les bienvenus ! En novembre 2014, elles ont projeté leur film au Pôle en présence de nombreux habitants ! Samedi 12 décembre, elles étaient invitées, avec tous les autres bénéficiaires des projets jeunes de l'Ain, à une soirée de rencontre dans les locaux du Conseil Général.

Le film peut être visionné sur le lien suivant : <http://youtu.be/hcgrdZGGp-k>

## Agenda

### JANVIER

- Samedi 24** : Concours de Belote à la vache – Société de Chasse
- Sam. 24 et dim. 25** : Tournoi foot féminin – Olympique St-Denis
- Samedi 31** : Concours de Belote à la vache – Donneurs de sang

### FEVRIER

- Sam. 7 et dim. 8** : 8<sup>e</sup> Open Bresse – Saint-Denis Dojo
- Dimanche 8** : Banquet des classes
- Lundi 9** : Soirée matefaims
- Samedi 14** : Concours de belote à la vache – La Boule Joyeuse
- Vendredi 20** : Remise des prix – Comité de Fleurissement
- Vendredi 20** : Conférence Ain Nature et Santé
- Samedi 21** : Vente Gâteaux de Foie et Quenelles – Pompiers
- Sam. 21 et dim. 22** : Salon des vins – Les Amis de la Veyle
- Lundi 23** : Challenge Mouniau – La Boule Joyeuse
- Jeudi 26** : Thé Dansant – Club Amitié Rencontre
- Samedi 28** : Carnaval – ACS

### MARS

- Dimanche 1<sup>er</sup>** : Loto Sou des écoles
- Samedi 7** : Zumba – Gymnastique Volontaire
- Dimanche 8** : Matinée Accords Musique
- Sam. 14 et dim. 15** : Représentation Pôl'Arts
- Jeudi 19** : Commémoration du cessez le feu en Algérie
- Vendredi 20** : Conférence Ain Nature et Santé
- Dimanche 22** : Coupe de l'Ain Escalade – Roc Altitude
- Dimanche 22** : Challenge de l'Astroboule féminin
- Ven. 27 et sam. 28** : Festival Film Allemand – Comité Jumelage St Denis/Schutterwald
- AVRIL**
- Sam. 4 et dim. 5** : Salon du Bien-être – Ain Nature et Santé
- Samedi 4** : Challenge de la Municipalité – La Boule Joyeuse
- Samedi 4** : Challenge Milo Bardet – La Boule Joyeuse
- Jeudi 9** : Projection film sur l'Équateur et Galapagos – Pausania
- Samedi 11** : Café Théâtre – ACS
- Dimanche 12** : Vente Exposition – Club Amitié Rencontre
- Samedi 25** : Thé dansant – Comité de Fleurissement

[www.stdenislesbourg.fr/Calendrier-des-fetes](http://www.stdenislesbourg.fr/Calendrier-des-fetes)

## Pôl'Arts de retour

L'association Pôl'Arts revient à la salle des fêtes avec une nouvelle création, « Redites-moi des choses tendres », mise en scène par Pascale Paugam. L'accompagnement musical de cette représentation de textes d'auteurs classiques et contemporains autour des relations dans le couple et la famille sera assuré par la Big Band du CRD de Bourg-en-Bresse Agglomération sous la direction de Gilles Farinone. Sans oublier les gourmandises à déguster, préparées par les bénévoles de l'atelier cuisine du pôle socioculturel ! Le 14 mars à 19h30 et le 15 mars à 16h. Réservation au Pôle socioculturel à partir du 15 février (tarif unique : 10 €)

Contact : 04 74 22 42 65  
muriel.bansillon@hotmail.fr